



## DROIT & PROCÉDURE

**JEUDI 31 JANVIER 2019 de 18 h 30 à 20 h 30**

Maison du Barreau de Paris - Grand Auditorium  
2/4 rue de Harlay - 75001 Paris

CONFÉRENCE DÉBAT SUR LE THÈME :

# LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PRUD'HOMALE

### Accueil des participants :

Muriel CADIOU, avocat au barreau de Paris,  
Président de Droit & Procédure

### Modérateurs des travaux :

Hubert FLICHY, avocat au barreau de Paris, administrateur de Droit & Procédure,  
et Stéphane LATASTE, avocat au barreau de Paris,  
ancien président de Droit & Procédure

### Les particularités de la procédure devant le Conseil des Prud'hommes

Pierre BREGOU, conseiller prud'homal à Créteil,  
avocat au barreau de Paris, président de la CNBF

### La fin du principe de l'unicité de l'instance

Jonathan CADOT, avocat au barreau de Paris

### La procédure d'appel

Christophe ESTÈVE, conseiller à la cour d'appel de Paris,  
Stéphane FERTIER, avocat au barreau de Paris, ancien avoué

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Véronique JEANDÉ – Secrétariat DROIT & PROCÉDURE

☎ 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)

[www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)

*Inscription : 30 € TTC*

*Gratuit pour les membres de l'Association, les Magistrats et les étudiants.*



*Cette conférence-débat est validée  
au titre de la formation continue obligatoire des avocats*

